

# Conclusions d'une journée d'étude

## VERS UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE

A l'issue de la première partie de la journée d'étude, Paul Quilès se félicita de la prise de conscience de l'importance des problèmes évoqués dont la dimension planétaire « renvoie à la nécessité d'une coopération internationale ». Mais, pour prévoir l'évolution de l'atmosphère et du climat en fonction des scénarios de développement de l'économie et de l'industrie mondiales, « les scientifiques sont encore loin de fournir toutes les réponses nécessaires. » Pour la forêt tropicale, Paul Quilès a rappelé qu'outre la libération du stock de carbone, la déforestation massive entraîne aussi une érosion et la modification des bilans d'énergie et de vapeur d'eau. En ce qui concerne l'évolution de la couche d'ozone, étant données les incertitudes qui règnent encore sur les causes des phénomènes constatés, il s'agit avant tout de disposer d'outils permettant d'observer et de faire avancer la connaissance — satellites d'observation, mesures au sol, étalonnage des mesures, prise en compte de tous les paramètres (et à toutes les échelles), mise en place de modèles mathématiques. Mais, sans attendre, il faut prendre les mesures qui s'imposent, l'observation étant simultanément menée par tous les moyens. Des obstacles ne manqueront pas de se présenter en matière d'échanges d'informations de nature météorologique, parfois considérées comme d'intérêts stratégiques : il faudra passer outre dans l'intérêt commun de l'Humanité. Le programme international géosphère-biosphère doit, à partir de 1990, assurer la cohérence globale indispensable à l'étude intégrée des changements globaux de l'atmosphère. Pour cela, « une coopération mondiale entre les puissances spatiales » est indispensable en face du « défi lancé à l'humanité tout entière ».



(Doc. Archives du Touring Club)

## 89 : NAISSANCE D'UN NOUVEAU DROIT ?

A l'issue de ces journées le président, Laurent Fabius, tirant la conclusion des débats, a proclamé qu'il fallait :

- agir plus fort, plus complètement, plus internationalement ;
- augmenter les efforts de recherche ;
- renforcer la prise de conscience, donc développer l'information ;
- aider massivement le Tiers monde ;
- donner une dimension universelle à l'action en créant une instance internationale de régulation.

Evoquant le bicentenaire de la Déclaration des Droits de l'Homme, Laurent Fabius a déclaré que des mesures nouvelles appellent la naissance d'un nouveau droit : le droit fondamental de tout être humain à un environnement qui préserve sa santé, son équilibre, son bien-être et ceux des générations futures.